

Mission: 201902190000641
 Client / Entreprise: Ambiance Concept SPRL Avenue Winston Churchill, 64 7140 MORLANWELZ
 ProKo.: ELEC-06
 Num. rapport: **201900000751-V.0**

Contact
 TVA:
 Date d'émission: 19/02/2019
EXEMPLAIRE ORIGINAL

PROCES-VERBAL D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE BT DE RACCORDEMENT DÉFINITIF ou RÉSIDENTIEL

GÉNÉRALITÉ

Type d'installation: Nouvelle
 Type de locaux: Maison
 Lieu d'inspection: Rue Du Wisconsin 16 1390-GREZ-DOICEAU
 Type d'inspection: examen de conformité
 Suivant AREI: Ar86/Art270/
 Date d'inspection: 19/02/2019 Contrôle suivant dans - mois, ou avant 19/02/2044
 Inspecteur: RAL, Peter
 Propriété de: Ambiance Concept SPRL
 Installateur: Ambiance Concept SPRL
 T.V.A.:
 NRN: Délivré à: Date:

DESCRIPTION

Numéro EAN: 3246176-2016
 Compteur: 3246176-2016
 Index I: 000005.6
 Index II: 000002.4
 Raccordement: Raccordement souterrain au aérien
 Tension de serv.: 3N400V
 I max. instal.: 40A
 Protection principale: aut. 4P 20A
 Liaison comptage-coffre de repar.: Type de câble: EXVB
 Nombre de cond.: 4
 Électrode de terre: type: boucle
 Section: 35 mm2
 Résistance de dispersion: = < 3 Ohm
 Inter.Diff.Général: 4P 40A/300mA
 Diff. supplém.: 4P 40A/30mA
 Fonctionn. bouton d'essai: p.a
 Contrôle Boucle de défaut: p.a
 Résist. d'isolement général: > 1 MOhm
 Installation exécutée conformément aux schéma's en ordre
 État du matériel électrique: en ordre
 Protection contre les chocs électriques: en ordre
 Contact direct: en ordre
 Contact indirect: en ordre
 Continuité PE et liaison équipotentielle: en ordre
 Matériel fixe ou mobile: en ordre
 Description Installation: voir les schémas en annexe
 schéma unifilaire et schéma de position ont été signés pour approbation
 Pas encore placés: cuisine salle de bain C.C. compt.gaz compt.d'eau liaison équip. principale équip.-supp.

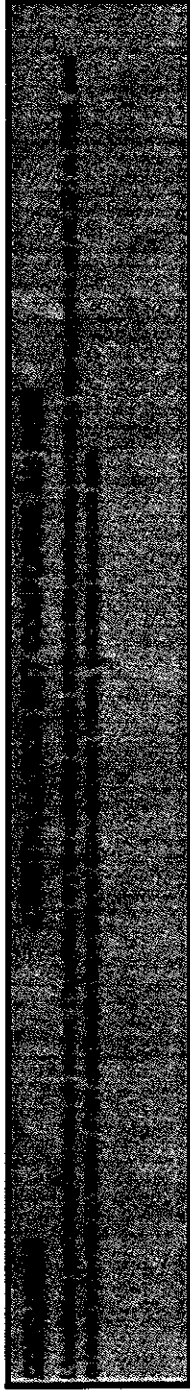
CONSTATATIONS

Nombre de tableaux: 1 Nombre de circuits terminaux: 16 :
 Note (N) - Remarque (O) - Infraction (I) - les numéros réfèrent aux infractions standardisées

N11 -Sauf stipulation contraire, les appareils et machines raccordés à l'installation fixe, ne font pas partie de l'inspection..

N12 -Le présent contrôle porte sur les parties aisément accessibles et visibles de l'installation et exclu les parties cachées tel que les cloisons, les faux-plafonds, etc.

N13 -Sauf stipulation contraire, l'examen porte exclusivement sur l'état et le bon fonctionnement de l'installation. Sa conception sort du cadre de la mission.



Pour le Directeur Technique,
 L'Inspecteur,

